



CONGRÈS DE JURISTES  
AFRICAINS FRANCOPHONES

*Programme*

DAKAR

5-9 JANVIER 1967

---

Commission internationale de Juristes  
Genève

JUST\*CON

## TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Programme provisoire . . . . .	1
Renseignements généraux sur le Congrès . . . . .	3
Organisation du Congrès . . . . .	7
Règlement intérieur . . . . .	11
Participants . . . . .	13
Délégués de Libre Justice . . . . .	17
Observateurs . . . . .	18
Ambassades à Dakar . . . . .	20

---

## PROGRAMME PROVISOIRE

<i>Mercredi 4 janvier</i>	Arrivée des participants au Village touristique de l'Hôtel N°Gor.
10.00-22.00	Inscription à l'Hôtel N°Gor.
<i>Jeudi 5 janvier</i>	Petit déjeuner au Village touristique.
9.00	Départ en car pour l'Assemblée Nationale.
9.45	Les participants sont priés de gagner leur place.
10.00	Ouverture officielle du Congrès.
	Ordre des orateurs:
	M. le Président de la Commission internationale de Juristes
	M. le Président de Libre Justice
	M. le Ministre de la Justice du Sénégal
	MM. les Représentants des Nations Unies, de l'OCAM, du Conseil de l'Europe et d'autres organisations internationales
	M. le Secrétaire général de la Commission internationale de Juristes
	M. le Président du Congrès
12.00	Fin de la Séance d'ouverture. Départ des participants pour l'Hôtel Croix du Sud, Dakar.
12.30	Déjeuner.
15.00	Réunion des Commissions.
18.30	Fin de séance.
19.00	Cocktail offert par M. le Président de la République du Sénégal, S. Exc. Léopold Sédar Senghor.

*Vendredi 6 janvier*

- 8.30                   Départ en car pour l'Assemblée Nationale.
- 9.00                   Réunion des Commissions.
- 13.00                  Déjeuner en commun au restaurant de l'Assemblée Nationale.
- 14.30                  Réunion des Commissions.
- 19.00                  Fin de séance.
- 20.30                  Réception (méchoui) offerte par l'Association sénégalaise d'Etudes et de Recherches juridiques.

*Samedi 7 janvier*

- 8.30                   Départ en car pour l'Assemblée Nationale.
- 9.00                   Réunion des Commissions.
- 13.00                  Déjeuner au restaurant de l'Assemblée Nationale.  
Après-midi et soirée réservées à une excursion à l'île de Gorée, spectacle folklorique et dîner au Relais de l'Espadon, Gorée.

*Dimanche 8 janvier*

- Réunions des Comités de rédaction des Commissions et du Comité de rédaction du Congrès.
- 20.00                  Dîner officiel offert par la Commission internationale de Juristes à l'Hôtel N'Gor.

*Lundi 9 janvier*

- 8.30                   Départ en car pour l'Assemblée Nationale.
- 9.00                   Séance plénière consacrée à l'étude des projets de Résolutions.
- 13.00                  Déjeuner.
- 14.30                  Séance de clôture.
- Soir                   Départ des participants.

*Mardi 10 janvier*

- Départ des participants.
-

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LE CONGRÈS

### 1. Arrivée

A leur arrivée à Dakar, les participants sont priés de se mettre en contact avec le représentant du secrétariat du Congrès qui les attendra à l'aéroport. Des étiquettes d'identification sur les bagages faciliteront les formalités de douane.

Des moyens de transport ont été prévus pour conduire les participants de l'aéroport au Village touristique de l'Hôtel N'Gor.

### 2. Logement

Des cases individuelles ont été réservées pour tous les participants dans l'enceinte de l'Hôtel N'Gor, à une quinzaine de kilomètres de Dakar.

La Commission internationale de Juristes prendra à sa charge exclusivement les frais de logement et de nourriture (petit déjeuner, déjeuner et dîner) des participants. Tous les frais supplémentaires, tels que repas, boissons, frais de blanchissage, etc., de même que l'entretien des personnes qui accompagneraient les participants, seront à la charge de ces derniers. La direction de l'hôtel présentera directement aux intéressés les notes relatives à ces frais.

La Commission prendra à sa charge les frais de logement des participants dans l'enceinte de l'Hôtel N'Gor, exclusivement pour la période du mercredi 4 janvier au lundi 9 janvier inclus, sauf dans les cas où les correspondances aériennes nécessiteraient une arrivée antérieure ou départ postérieur à cette dernière date. Le programme des départs sera établi par l'agent de voyage de la Commission.

La Commission ne prendra pas à sa charge les frais de logement et de nourriture des participants à un autre hôtel que l'Hôtel N'Gor.

Les observateurs individuels et les représentants des organisations internationales participeront au Congrès à leurs propres frais.

### 3. Repas

Pendant la durée du Congrès, et à l'exception des réceptions officielles, les déjeuners seront servis au restaurant de l'Assemblée Nationale à Dakar, les dîners seront servis à l'Hôtel N'Gor. Des bons de repas valables pour ces deux établissements seront remis aux participants à l'arrivée. Le petit déjeuner sera servi au Village touristique.

#### **4. Transport**

Le Gouvernement de la République du Sénégal a aimablement offert les véhicules nécessaires au transport des participants et des observateurs entre l'Hôtel N'Gor et Dakar. Les participants sont priés de bien vouloir observer rigoureusement les heures de départ de l'Hôtel N'Gor et de l'Assemblée Nationale.

#### **5. Inscriptions**

Les participants devront se faire inscrire avant de pouvoir participer aux travaux du Congrès. Un bureau d'inscription sera installé dans le foyer de l'Hôtel N'Gor et sera ouvert le mercredi 4 janvier de 10 heures à 22 heures. Le jeudi 5 janvier le bureau d'inscription sera transféré dans les locaux du Congrès à l'Assemblée Nationale et restera ouvert de 8 heures à 12 heures pour les inscriptions tardives. La documentation, les insignes et des renseignements complémentaires seront donnés aux participants au moment de leur inscription.

#### **6. Lieu du Congrès**

Le Congrès se déroulera dans les locaux de l'Assemblée Nationale du Sénégal à Dakar. Les séances plénières et celles de la Commission I auront lieu dans la grande salle de l'Assemblée; la Commission II siègera dans la salle de conférences du 1<sup>er</sup> étage.

#### **7. Secrétariat du Congrès**

A partir du samedi 31 décembre et jusqu'à l'ouverture du Congrès le jeudi 5 janvier, un secrétariat réduit sera installé à l'Hôtel N'Gor, Dakar, B.P. 8092, tél. 455-35. A partir du jeudi 5 janvier le secrétariat principal du Congrès sera installé à l'Assemblée Nationale avec un bureau auxiliaire au Village touristique de l'Hôtel N'Gor.

#### **8. Change**

L'unité monétaire est le franc CFA. Le taux de change est 50 francs CFA pour un franc français (nouveau). Le cours officiel est le même que celui du marché. Il n'y a pas de conditions spéciales pour les touristes.

L'entrée et la sortie des devises étrangères ne sont pas limitées.

#### **9. PTT**

Les services postaux seront à la disposition des participants à l'Assemblée Nationale et à l'Hôtel N'Gor. Les frais doivent être réglés au comptant.

## **10. Voyage**

Un représentant spécial de l'agence de voyages de la Commission, (Wagons-Lits/Cook), assistera les participants pendant toute la durée du Congrès pour organiser avec eux leur voyage de retour.

## **11. Réceptions et excursion**

Les congressistes seront avisés à leur arrivée du programme des réceptions et des détails de l'excursion à l'Île de Gorée, prévue pour l'après-midi du samedi 7 janvier. Seule la tenue de ville sera de rigueur pour les réceptions officielles.

## **12. Conditions climatiques**

Dakar présente en janvier un climat agréable et ensoleillé. La température varie de 15 degrés centigrades la nuit à 25 degrés le jour. Pour l'excursion à l'Île de Gorée, il est recommandé aux participants de se munir d'un léger pardessus ou de lainages.

---

# ORGANISATION DU CONGRÈS

## HAUT PATRONAGE

Monsieur le Président de la République du Sénégal,  
S. E. LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR

## COMITÉ D'HONNEUR

M. le Président de l'Assemblée Nationale	LAMINE GUEYE
M. le Ministre des Affaires Étrangères	DOUDOU THIAM
M. le Président du Conseil économique et social	L. BOISSIER-PALUN
M. le Ministre de l'Intérieur	AMADOU CISSÉ DIA
M. le Ministre de la Justice	BADARA M'BENGUÉ
M. le Ministre de la Fonction publique	ABDOURAHMANE DIOP
M. le Ministre délégué auprès du Président de la République chargé de l'Information et du Tourisme	ABDOUALAYE FOFANA
M. le Premier Président de la Cour suprême	KÉBA M'BAYE
M. le Procureur général près la Cour suprême	IBRAHIMA BOYE
M. le Juge à la Cour internationale de La Haye, Premier Président honoraire de la Cour suprême,	ISAAC FORSTER
M. le Président de la Commission de la législation, du Travail et des Affaires sociales	KHAR N'DOFÈNE DIOUF
M. le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Dakar	MALICK DIONE
M. le Recteur de l'Université de Dakar	P. LELIÈVRE
M. le Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences économiques de l'Université de Dakar	ROGER DECOTTIGNIES
M. le Juge à la Cour suprême de Ceylan, Président de la Commission internationale de Juristes	T. S. FERNANDO
M. le Président de Libre Justice, ancien Ministre de la Justice, ancien Président du Conseil des Ministres de France	RENÉ MAYER



## **COMITÉ DE LIAISON**

**M. OUSMANE GOUNDIAM, Président de Section à la Cour Suprême du Sénégal**

**M. LAITY NIANG, Conseiller à la Cour Suprême du Sénégal**

**M<sup>me</sup> MARIE-JOSÉ RICOU, Secrétaire-Général de l'Association sénégalaise d'Etudes  
et de Recherches juridiques**

## PRÉSIDENTE DU CONGRÈS

### *Président:*

M. KÉBA M'BAYE, Premier Président de la Cour suprême, Sénégal

### *Vice-Présidents:*

MM. ALPHONSE BONI, Président de la Cour suprême, Côte-d'Ivoire

FRANCOIS GON, Président de la Cour suprême, République Centrafricaine

LUIS IGNACIO-PINTO, Ambassadeur du Dahomey à Washington et à Ottawa,  
Représentant permanent auprès des Nations Unies

BA OULD NÉ, Président de la Cour suprême, République Islamique de  
Mauritanie

RENÉ H. A. RAKOTBE, Président du Conseil supérieur des Institutions,  
République Malgache

IBRAHIMA SALL, Président de la Cour suprême, Mali

## COMMISSIONS DU CONGRÈS

### **I. La protection des Droits de l'Homme contre l'arbitraire**

*Président:* M. le Président EDILBERT-PIERRE RAZAFINDRALAMBO, République  
Malgache

*Vice-Président:* M. le Président BERNARD PONNOU-DELAFFON, Niger

*Rapporteur:* Maître BENJAMIN d'ALMEIDA, Dahomey

*Secrétaires:* Madame SUZANNE DIOP, Sénégal  
M. DANIEL MARCHAND, Commission internationale de Juristes

### **II. La primauté du droit et l'opinion publique**

*Président:* Maître ANANI IGNACIO SANTOS, Togo

*Vice-Président:* M. le Conseiller PIERRE-RAYMOND TSHILENGÉ, Congo-Kinshasa

*Rapporteur:* M. le Conseiller ELOI LANGOUL, Cameroun

*Secrétaires:* M. le Président OUMAR MAHAMAT, Tchad  
Madame ANNA POUYAT, Commission internationale de Juristes

**SECRÉTAIRE DU CONGRÈS**

Maître ABDOULAYE WADE, Sénégal

**SECRÉTARIAT DE LA COMMISSION INTERNATIONALE DE JURISTES**

(Insignes jaunes)

*Secrétaire général:*

M. SEÁN MACBRIDE, S.C.

*Secrétaire exécutif:*

M. VLADIMIR M. KABES

*Conseillers juridiques:*

M<sup>lle</sup> HILARY CARTWRIGHT

M. DANIEL MARCHAND

*Assistante juridique:*

M<sup>me</sup> ANNA POUYAT

*Attaché de presse:*

M. ROBERT KELLERSON

*Secrétaires:*

M<sup>lles</sup> ALINE BIDARD

JACQUELINE HUNT

FLORENCE KELLER

RUTH O'RAHILLY

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

### Ordre du jour et programme

1. L'ordre du jour et le programme du Congrès seront arrêtés par la Commission internationale de Juristes et communiqués aux participants avant son ouverture. Le président du Congrès et les présidents des commissions s'opposeront à la discussion de toute question étrangère à l'ordre du jour ou au programme.
2. Le thème de Congrès est « La fonction du Droit dans l'évolution des communautés humaines ».
3. Les travaux seront répartis entre deux commissions établies par la Commission internationale de Juristes avant l'ouverture du Congrès. Ces deux commissions se consacreront respectivement à l'étude des questions suivantes:

*Commission I* — La protection des Droits de l'Homme contre l'arbitraire.

*Commission II* — La Primauté du Droit et l'opinion publique.

### Participants aux travaux du Congrès

4. Les participants sont invités à titre personnel, et non comme représentants de leur pays ou des organisations auxquelles ils peuvent appartenir.
5. Les participants devront se faire inscrire au secrétariat du Congrès dans les délais fixés dans les Renseignements généraux sur le Congrès (p. 4, article 5). C'est à cette condition seulement qu'ils seront admis à prendre part aux travaux.
6. La durée des interventions sera normalement limitée à 10 minutes dans les débats en commission ou en séance plénière.
7. Les observateurs ne seront pas autorisés à prendre part aux débats en commission ou en séance plénière, sauf sur l'invitation du président de séance.

### Bureau du Congrès

8. Le Bureau du Congrès sera composé du président et des vice-présidents du Congrès, des présidents des Commissions du Congrès, du président de la Commission internationale de Juristes, du Président de Libre Justice, du Président du Comité Exécutif et du Secrétaire Général de la Commission internationale de Juristes.

9. Le Bureau sera présidé par le Président de la Commission internationale de Juristes ou par son délégué; il aura pour vice-président le président du Congrès, et pour secrétaire le Secrétaire Exécutif de la Commission internationale de Juristes.
10. Le Bureau se prononcera, dans le cadre du présent règlement, sur toutes les questions relatives au Congrès et à la conduite des débats.

**Langue**

11. La langue officielle du Congrès sera le français.
-

## PARTICIPANTS (Insignes rouges)

AHOUANSON, Honoré (Dahomey)	Procureur général près la Cour suprême
d'ALMEIDA, Benjamin (Dahomey)	Avocat à la Cour, Cotonou
AMEGA, Louis-Koffi (Togo)	Conseiller à la Cour suprême, Lomé
AUGÉ, Léon (Gabon)	Conseiller à la Cour suprême, Libreville; Président du Comité préparatoire du Code civil
BENGLIA, J. (France)	Président du Tribunal de Première Instance, Dakar
BONI, Alphonse (Côte-d'Ivoire)	Docteur en Droit; Président de la Cour suprême, Adibjan
BOUREL, Pierre (France)	Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences économiques, Dakar
BOYE, Ibrahima (Sénégal)	Procureur général près la Cour suprême, Dakar
BUKERA, Joseph (Burundi)	Docteur en Droit; Conseiller près la Cour suprême et de Cassation, Bujumbura; Professeur à l'Ecole d'administration et à l'Ecole normale supérieure
CAMARA, Ousmane (Sénégal)	Avocat général près la Cour d'Appel; Directeur de la Sécurité nationale
CARLTON, Maurice (Côte-d'Ivoire)	Avocat près la Cour d'Appel, Abidjan; Bâtonnier de l'Ordre
CREPPY, Georges Apelete (Côte-d'Ivoire)	Conseiller à la Cour suprême, Abidjan
DELMAS, Pierre-Henri (France)	Docteur en Droit; Président du Comité des Assureurs du Sénégal, Dakar

DEVARIEUX, Edmond (France)	Docteur en Droit; avocat à la Cour d'Appel, Dakar
DIAWARA, Madi Khoulé (Sénégal)	Juge directeur près la Justice de Paix de Dakar
DIENG, Henri (Sénégal)	Conseiller à la Cour suprême, Dakar
DIOP, Abdoulaye (Sénégal)	Conseiller à la Cour suprême, Dakar
DIOP, Fadiyou (Sénégal)	Avocat à la Cour, Dakar
DIOP, Suzanne (M <sup>me</sup> ) (Sénégal)	Auditeur à la Cour suprême, Dakar
DIOP, Thierno (Sénégal)	Avocat à la Cour, Kaolack
DIOUF, el Hadji (Sénégal)	Procureur de la République, Tribunal de Première Instance, Kaolack
DIOUF, Khar N'Dofène (Sénégal)	Docteur en Droit; avocat à la Cour; Député; Président de la Commission de la Législation de la Justice à l'Assemblée Nationale, Dakar
DODO, Dangado (Niger)	Procureur de la République, Maradi
DROUHET, Pierre (France)	Docteur en Droit; Conseiller à la Cour d'Appel de Dakar
DUFOUR, Jean Marcel (France)	Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences économiques, Dakar
GEORGES, Philippe (France)	Docteur en Droit; Directeur des Etudes; Maître-Assistant, Université de Dakar
GON, François (Rép. Centrafricaine)	Président de la Cour suprême, Bangui
GOUDOT, Gérard (Côte-d'Ivoire)	Directeur de Cabinet du Président de la Cour suprême, Abidjan
GOUNDIAM, Ousmane (Sénégal)	Président de Section à la Cour suprême, Dakar
GUEYE, Ogo (Sénégal)	Avocat à la Cour, Dakar

IGNACIO-PINTO, Luis (Dahomey)	Ambassadeur à Washington et à Ottawa; Représentant permanent auprès des Nations Unies
KOÏTA, Yaguine Mohamed (Guinée)	Chef du Service du Contentieux de la Sécurité sociale, Conakry
KOUASSIGAN, Adjété Guy (Togo)	Docteur en Droit; avocat à la Cour, Lomé
LANGOUL, Eloi (Cameroun)	Avocat; Secrétaire général au Ministère de la Justice, Yaoundé
LECLERCQ, Claude (France)	Professeur agrégé de Droit public à la Faculté de Droit de Dakar
MADEMBA-SY, Samba Alassane (Sénégal)	Docteur en Droit; Conseiller à la Cour suprême, Dakar
MAHAMAT, Oumar (Tchad)	Président du Tribunal de Première Instance de Fort-Lamy
M'BAYE, Kéba (Sénégal)	Premier Président de la Cour suprême, Dakar
MIYOULOU, Raphaël (Rép. du Congo-Brazzaville)	Vice-Président du Tribunal
MUTOMBO-MUDIAY, Robert (Rép. dém. du Congo)	Magistrat militaire (grade major), Kinshasa
N'DIR, Mohamadou L. (Sénégal)	Magistrat; Avocat général près la Cour d'Appel de Dakar
NÉ, Ba Ould (Mauritanie)	Député; Président de la Cour suprême, Nouakchott
NICAYENZI, Zenon (Burundi)	Ministre de la Coordination et du Plan; Vice-Recteur de l'Université Officielle de Bujumbura
NSANZIMANA, Sylvestre (Rwanda)	Docteur en Droit; Secrétaire général du Ministère de l'Intérieur et des Affaires judiciaires, Kigali
PEYRON, Elie Honoré (France)	Avocat à la Cour, Dakar
PONNOU-DELAFFON, Bernard (France)	Docteur en Droit; Docteur ès Lettres; Vice-Président de la Cour suprême, Niamey, Niger



RAHARIJAONA, Henri (Rép. Malgache)	Premier Président de la Cour d'Appel de Madagascar, Tananarive
RAKOTOBE, René H. A. (Rép. Malgache)	Président du Conseil supérieur des Institutions, Tananarive
RAZAFINDRALAMBO, Edilbert-Pierre (Rép. Malgache)	Docteur en Droit; Président de la Chambre de Cassation à la Cour suprême, Tananarive
RAZAFINTSAMBAINA, Guy Jules (Rép. Malgache)	Avocat près la Cour d'Appel de Madagascar
RICOU, Marie-José (M <sup>me</sup> ) (Sénégal)	Magistrat; Adjointe au Chef du service de l'Education surveillée, Dakar; Secrétaire générale du Conseil supérieur de la Magistrature
ROUGEVIN-BAVILLE, Michel (France)	Maître des Requêtes au Conseil d'Etat; Président de Section à la Cour suprême, Dakar; Conseiller juridique à la Présidence de la République du Sénégal
SAKOMBI-EGBONDO, Gérard (Rép. dém. du Congo)	Procureur d'Etat, Kinshasa
SALL, Ibrahima (Mali)	Premier Président de la Cour suprême, Bamako
SANTOS, Anani Ignacio (Togo)	Docteur en Droit; Avocat défenseur, Lomé
SARRE, Massamba (Sénégal)	Conseiller aux Affaires étrangères; Directeur de Cabinet du Ministre des Affaires étrangères, Dakar
So, Amadou (Sénégal)	Président du Tribunal du Travail, Dakar
SY, Yoro Bocar (Sénégal)	Conseiller à la Cour d'Appel; Président de chambre intérimaire, Dakar
TANI, Edouard (Haute-Volta)	Procureur général près la Cour suprême, Ouagadougou
TRAORÉ, Bakary (Sénégal)	Assistant à la Faculté de Droit, Université de Dakar
TSHILENGE, Pierre-Raymond (Rép. dém. du Congo)	Magistrat; Directeur de Cabinet et Conseiller juridique à la Présidence du Sénat, Kinshasa; Président de la Section nationale congolaise de la Commission internationale de Juristes

WADE, Abdoulaye  
(Sénégal)

Docteur en Droit et ès Sciences économiques; Avocat au Barreau; Maître-Assistant, Faculté de Droit, Dakar

WILLICKOND, Honoré  
(Rép. Centrafricaine)

Procureur général près la Cour suprême, Bangui

---

**DÉLÉGUÉS DE LIBRE JUSTICE, SECTION NATIONALE FRANÇAISE  
DE LA COMMISSION INTERNATIONALE DE JURISTES**

(Insignes verts)

MAYER, René

Maître de Requêtes honoraire au Conseil d'Etat; ancien Ministre de la Justice, ancien Président du Conseil des Ministres de France; Président de Libre Justice; Membre de la Commission internationale de Juristes

AUJOL, Jean-Louis

Docteur en Droit; Avocat à la Cour d'Appel de Paris; Secrétaire Général de Libre Justice

ROCHETTE, Jacqueline (M<sup>lle</sup>)

Docteur en Droit; Avocat à la Cour d'Appel de Paris; Secrétaire Général adjoint de Libre Justice

ALLIOT, Michel

Professeur des Facultés de Droit et des Sciences Economiques

DEGOUY, René

Conseiller à la Cour de Cassation

JANVIER, Paul

Conseiller à la Cour de Cassation

LEVASSEUR, Georges

Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Paris

PETTITI, Louis-Edmond

Avocat à la Cour d'Appel de Paris; Secrétaire Général de la Fédération Internationale pour le Droit Européen

ROSENTHAL, Gérard

Avocat à la Cour de Paris; Vice-Président de l'Association des Juristes Européens

VASAK, Karel

Docteur en Droit; Chef de Division au Conseil de l'Europe, Strasbourg

## OBSERVATEURS

(Insignes bleus)

### *Organisations*

Nations Unies	MARCEL L. CROISIER Représentant régional, Dakar
Institut de Formation et de Recherche des Nations Unies (UNITAR)	GABRIEL D'ARBOUSSIER Sous-Secrétaire Général des Nations Unies; Directeur Général de l'UNITAR, New York
Nations Unies — Office de Haut Commissaire pour les Réfugiés	ROBERT MULLER Représentant pour le Sénégal et la Gambie, Dakar
Saint-Siège	Mgr. GIOVANNI BENELLI Délégué Apostolique, Dakar
Conseil de l'Europe	POLYS MODINOS Secrétaire Général Adjoint, Strasbourg
Organisation Commune Africaine et Malgache	ALI BADAR TALL Conseiller juridique et Directeur de Cabi- net, Yaoundé
Bureau International du Travail	T. SIDIBÉ Directeur Adjoint, Bureau Régional du BIT, Lagos
Fédération Mondiale des Associations pour les Nations Unies	RONALD J. ANDERSON Secrétaire, Relations extérieures, Genève
Fédération Mondiale des Anciens Combattants	KAREL VASAK Docteur en Droit; Chef de Division au Conseil de l'Europe, Strasbourg
International Law Association	IVAN SHEARER Senior Lecturer in Law, Université d'Ade- laïde, Australie
Fédération Internationale des Femmes des Carrières Juridiques	M <sup>me</sup> SUZANNE DIOP Auditeur à la Cour Suprême, Dakar
Société Africaine de Culture	BAKARY TRAORE Assistant en Droit Public à la Faculté de Droit à Dakar

Association des Juristes Européens	LOUIS-EDMOND PETTITI Secrétaire Général, Paris
Institut International de Droit des Pays d'Expression Française	YVES JOUHAUD Secrétaire Général de la Revue juridique et politique, Paris
	CHAN YOURAN Consul Général du Cambodge à Dakar
American Fund for Free Jurists	RONALD D. LEVIN Secrétaire Exécutif, New York

*Observateurs à titre individuel et experts*

BENTSI-ENCHILL, Kwamena (Ghana)	Professeur de Droit, Université de Zambie, Lusaka
VAN DAL, A. J. M. (Pays-Bas)	Avocat; Vice-Président de la Commission internationale de Juristes
DEBEVOISE, Eli Whitney (Etats-Unis)	Avocat; ancien Conseiller juridique du Haut-Commissariat des Etats-Unis en Allemagne; Membre de la Commission internationale de Juristes
FEDERSPIEL, Per T. (Danemark)	Avocat; Membre du Parlement Danois; ancien Président de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe; ancien Ministre; ancien Délégué à l'Assemblée Générale des Nations Unies; Membre de la Commission internationale de Juristes
FOSTER, Sir John (Royaume-Uni)	Avocat; Membre du Parlement
MANGIN, Gilbert (France)	Vice-Président du Tribunal de Grande Instance de la Seine
MONVILLE, Edouard (France)	Avocat au Barreau de Versailles
TUCK, Edward H. (Etats-Unis)	Avocat, Paris
ZIEGLER, Jean (Suisse)	Professeur à l'Institut d'Etudes africaines de Genève et à l'Université de Grenoble

## AMBASSADES A DAKAR

### *Nonciature Apostolique*

Pro-Nonce: Mgr. G. BENELLI  
Rue de Cité, Fann  
B.P. 5076  
Tél.: 339.90

### *Ambassade de Belgique*

Ambassadeur: S. Exc. MARC TAYMANS  
Route de la Corniche Est  
B.P. 524  
Tél.: 234-37

### *Ambassade de la République algérienne*

Ambassadeur: S. Exc. MAHMOUD  
KARA TERKI  
164, rue de Bayeux  
B.P. 3233  
Tél.: 238.12

### *Ambassade du Brésil*

Ambassadeur: S. Exc. RAUL DE  
VICENZI  
4, rue Malenfant  
B.P. 136  
Tél.: 225.72

### *Ambassade de la République fédérale d'Allemagne*

Ambassadeur: S. Exc. le Baron YORK  
ALEXANDER VON WENDELAND  
43, avenue Albert-Sarraut  
B.P. 2100  
Tél.: 265.22, 261.63

### *Ambassade du Canada*

Ambassadeur: S. Exc. JEAN CÔTÉ  
45, boulevard de la République  
B.P. 3373  
Tél.: 209.34-36

### *Ambassade d'Arabie Séoudite*

Ambassadeur: S. Exc. FARID BASRAWI  
68, avenue William-Ponty  
Im. Aref Houdrouge — Entresol  
Tél.: 201.40, 41

### *Ambassade de la République démocratique du Congo*

Ambassadeur: S. Exc. PIERRE ILEKA  
45, boulevard de la République  
B.P. 2251  
Tél.: 340.48, 49

### *Ambassade d'Autriche*

Ambassadeur: S. Exc. Dr. KARL WOLF  
36, boulevard Pinet-Laprade  
B.P. 3247  
Tél.: 237.76, 77

### *Ambassade d'Espagne*

Ambassadeur: S. Exc. NICOLAS  
MARTIN ALONSO  
avenue de la République, immeuble  
S.A.I.H.  
B.P. 2091  
Tél.: 210.62

*Ambassade des États-Unis d'Amérique*

Ambassadeur: S. Exc. W. A. RIVKIN  
Place de l'Indépendance — Imm. BAO  
B.P. 49  
Tél.: 263.44, 45

*Ambassade de France*

Ambassadeur: S. Exc. JEAN VYAU DE  
LAGARDE  
125, rue Vincens  
B.P. 4035  
Tél.: 208.01-09

*Ambassade du Ghana*

Ambassadeur: S. Exc. KWESI BREW  
23, avenue Maginot  
B.P. 249  
Tél.: 226.67

*Ambassade du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et Irlande du Nord*

Ambassadeur: S. Exc. J. G. TAHOURDIN  
20, rue du Docteur Guillet  
B.P. 6025  
Tél.: 234.50, 265.17

*Ambassade de Guinée*

Ambassadeur: S. Exc. EL HADJ  
M'BEMBA DIAKABY  
Rue Marsat  
B.P. 7010  
Tél.: 203.40

*Ambassade d'Haïti*

Ambassadeur: S. Exc. DELINOIS  
MARTIN CELESTIN  
55, avenue Albert-Sarraut  
B.P. 1552  
Tél. 261.65

*Ambassade de l'Inde*

Ambassadeur: S. Exc. A. HASSAN  
SAFRANI  
15, allées Canard  
B.P. 398  
Tél.: 233.82

*Ambassade d'Israël*

Ambassadeur: S. Exc. HANAN AYNOR  
57, avenue Albert-Sarraut  
B.P. 2907  
Tél.: 224.04, 229.69

*Ambassade d'Italie*

Ambassadeur: S. Exc. GIORGIO  
FRAGNITO  
45, bd de la République  
B.P. 348  
Tél.: 347.21

*Ambassade du Japon*

Ambassadeur: S. Exc. GORO HATTORI  
Building B.A.O.  
Tél. 207.11, 12

*Ambassade du Liban*

Ambassadeur: S. Exc. ELIE J. BOUSTANY  
18, bd de la République  
B.P. 234  
Tél.: 368.99

*Ambassade du Liberia*

Ambassadeur: S. Exc. R. FRANCIS  
OKAI Jr.  
rue Blanchot  
B.P. 2110  
Tél.: 239.07

*Ambassade du Mali*

Ambassadeur: S. Exc. T. KOMPAN  
TRAORE  
Immeuble de la FAO  
Bd de la Libération  
Tél.: 232.39

*Ambassade du Maroc*

Ambassadeur: S. Exc. YOUNES NEKROUF  
45, bd de la République  
B.P. 490  
Tél.: 267.18

*Ambassade de la République islamique  
de Mauritanie*

Ambassadeur: S. Exc. BAKAR OULD  
AHMEDOU  
37, Allées du Centenaire  
Tél.: 201.10, 11

*Ambassade du Nigeria*

Ambassadeur: S. Exc. ALHADJ SANI  
KONTAGORA  
9, avenue Roume  
B.P. 3129  
Tél.: 234.31

*Ambassade du Pakistan*

Ambassadeur: S. Exc. MOHAMED  
SHAYRIR KHAN  
c/o Hotel de la Croix du Sud

*Ambassade des Pays-Bas*

Chargé d'Affaires: M. JEAN VAN  
CAMPEN  
route de la Corniche  
B.P. 3262  
Tél.: 340.83, 84

*Ambassade de Pologne*

Ambassadeur: S. Exc. WITOLD  
STASINOWSKI  
Point E. Canal 4  
Route de Ouakam  
Tél.: 321.91

*Ambassade de la République Arabe Unie*

Ambassadeur: S. Exc. MOHAMED Y.  
HASSAN  
45, bd de la République  
B.P. 474  
Tél.: 367.52

*Ambassade de Suisse*

Ambassadeur: S. Exc. PASCAL  
FROCHAUX  
1, rue Victor-Hugo  
Tél.: 263.48, 231.37

*Ambassade de Tunisie*

Ambassadeur: S. Exc. RJDHA KLIBI  
rue El Hadji Seydou Nourou Tall  
Tél.: 328.74

*Ambassade de Turquie*

Ambassadeur: S. Exc. SADI KAVUR  
Im. BIAO 1<sup>er</sup> étage Apt F1  
B.P. 6060  
Tél.: 220.85

*Ambassade de l'Union des Républiques  
Socialistes Soviétiques*

Ambassadeur: S. Exc. ANATOLI  
KULAJENKOV  
Angle avenue Jean-Jaurès et rue Carnot  
B.P. 3180  
Tél.: 267.83

*Ambassade du Viet-Nam*

Ambassadeur: S. Exc. VINH-TO  
72, bd de la République  
Tél.: 322.30

*Ambassade de la République socialiste  
fédérative de Yougoslavie*

Ambassadeur: S. Exc. DUSAN RISTIC  
Rocade Fann-Bel-Air  
Route de Ouakam  
Tél.: 508.90